

# Présentation des résultats de l'INDEX Égalité Hommes/Femmes **2022** Comité Régional du Tourisme CRT



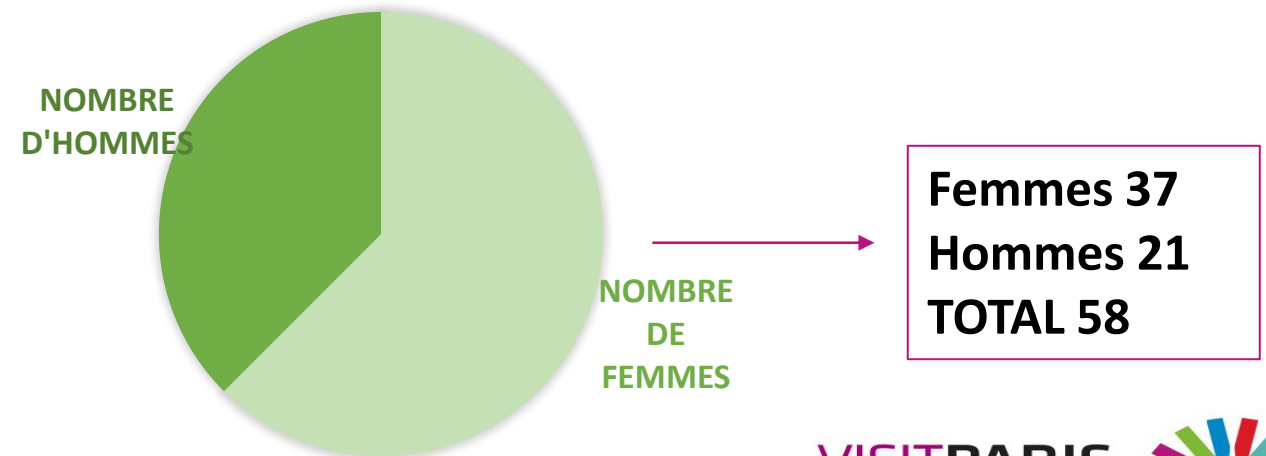
# Indication des effectifs

Ingénieurs et Cadres	Femmes	Hommes
Moins de 30 ans	0	0
30 à 39 ans	2	1
40 à 49 ans	10	8
50 ans et plus	12	8
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>17</b>

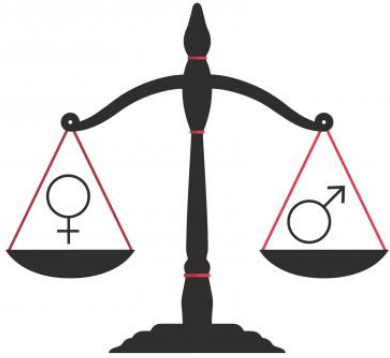
Techniciens et Agents de Maîtrise	Femmes	Hommes
Moins de 30 ans	2	2
30 à 39 ans	2	0
40 à 49 ans	4	0
50 ans et plus	4	1
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>3</b>

Employés	Femmes	Hommes
Moins de 30 ans	0	0
30 à 39 ans	0	0
40 à 49 ans	1	1
50 ans et plus	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

## EFFECTIFS



# Indicateurs écarts de rémunération ( niveau Cadre)



Niveau Cadre	Femmes	Hommes
Moins de 30 ans	Le groupe ne peut pas être pris en compte pour le calcul car il comporte moins de 3 femmes ou 3 hommes	
40 à 49 ans	3741,11	4052,33
50 ans et plus	4620,21	4895,17

Récapitulatif	
Votre résultat final est écart favorable aux hommes	<b>4,6%</b>
Votre note obtenue est	<b>35/40</b>

**Résultat :**

**Écart favorable aux femmes avec un taux de 4,6 %**

**Le CRT obtient une note de 35/40**

# Indicateur écart de taux d'augmentation

Le nombre de femmes et d'hommes ayant été augmentés durant la période du  
01/01/2022 au 31/12/2022 :

FEMMES	HOMMES
32	16

Récapitulatif

Votre résultat en nombre  
équivalent de salariés\* est **2.2**  
écart favorable aux femmes

Votre note obtenue est **35/35**  
\*\* mesures de correction prises  
en compte

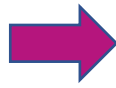
Résultat :

Écart favorable aux hommes  
Le résultat en pourcentage est de 2,2% (35/35)



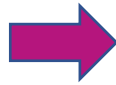
# Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

1 Salariées



Nombre de personnes en congé maternité pendant les augmentations salariales dans l'entreprise.

1 Salariées



Nombre de salariées qui ont bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité.



Résultat :

Le résultat final est de **100 %**

Le CaRT obtient une note de **15/15**



# Indicateur nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunération

Nombre (entier) de femmes parmi les 10 plus hauts salaires	4
Nombre (entier) d'hommes parmi les 10 plus hauts salaires	6



## Récapitulatif

Votre résultat final est  
les hommes sont sur-  
représentés **4**

Votre note obtenue est **10/10**

**\*Pour obtenir 10 points, 4 ou 5 salariés du sexe sous représenté doit être présent dans le top 10**

# DECLARATION

INDICATEURS	NOTE OBTENUE PAR LE CRT
Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	35/40
Ecart de taux d'augmentation	35/35
Pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15/15
Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunération	10/10

## Index égalité femmes-hommes en 2023 (au titre des données 2022)



Votre résultat total est **95/100**.

*95 points sur un maximum de 100 pouvant être obtenus.*



# RÉCAPITULATIF

Année	2022
Période	01/01/2022 au 31/12/2022
Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES	50 à 250
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index	58

## INDEX ÉGALITE FEMMES/HOMMES

**Le CRT obtient 95 points sur un maximum de 100 pouvant être obtenus**

